



Association mondiale de la Route

Plan stratégique 2008-2011

Strategic Plan 2008-2011

World Road Association

SOMMAIRE

1. PRÉFACE	3
2. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE	4
2.1. L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE ET SES MEMBRES.....	4
2.2. L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE ET SES RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	4
2.3. COMMENT L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE EST DIRIGÉE ET GÉRÉE.....	6
2.4. ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE	8
3. VISION, MISSION, VALEURS ET RÔLE DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE	9
3.1. VISION	9
3.2. MISSION.....	9
3.3. VALEURS.....	9
3.4. RÔLE DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE.....	9
4. OBJECTIFS EN MATIÈRE DE ROUTES ET DE TRANSPORT ROUTIER.....	10
4.1 INTRODUCTION.....	10
4.2 ORGANISATION POUR LA MISE EN OEUVRE	10
4.3 OBJECTIFS, ENJEUX, STRATÉGIES ET PRODUITS POUR LES THÈMES STRATÉGIQUES ET LES COMITÉS TECHNIQUES	11
4.3.1. Thème stratégique A – Durabilité des réseaux de transport routier	11
4.3.2. Thème stratégique B – Amélioration de la fourniture de services.....	16
4.3.3. Thème stratégique C – Sécurité des réseaux routiers.....	22
4.3.4. Thème Stratégique D - Qualité des infrastructures routières.....	29
4.3.5. Comité de la Terminologie.....	36
5. OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE EN MATIÈRE D'ORGANISATION	37
5.1 INTRODUCTION.....	37
5.2 RÔLES, RESPONSABILITÉS ET TERMES DE RÉFÉRENCE DES COMMISSIONS	38
5.2.1. Commission du Plan stratégique.....	38
5.2.2. Commission des Finances.....	39
5.2.3. Commission de la Communication et des Relations internationales.....	40
5.2.4. Commission des Échanges technologiques et du Développement.....	41
5.3 ENJEUX, STRATÉGIES ET RÉSULTATS POUR LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE EN MATIÈRE D'ORGANISATION	42
Objectif 1: Gestion et fonctionnement de l'Association mondiale de la Route.....	42
Objectif 2: Coopération avec des organisations internationales et régionales.....	43
Objectif 3: Réseaux de contacts personnels	44
Objectif 4: Gestion des Congrès mondiaux	45
Objectif 5: Activités et visibilité au niveau national	46
Objectif 6: Transfert de connaissances.....	47
Objectif 7: Communication avec les membres et les groupes externes	49
Objectif 8: Publications et produits	50
Objectif 9: Gestion financière.....	51
Objectif 10: Planification stratégique	52
ANNEXES.....	53
1. GOUVERNEMENTS MEMBRES : 117 EN OCTOBRE 2008	53
2. COMITÉS NATIONAUX : 38 PAYS EN OCTOBRE 2008.....	54
3. PRÉCÉDENTS CONGRÈS MONDIAUX DE LA ROUTE ET CONGRÈS INTERNATIONAUX DE LA VIABILITÉ HIVERNALE	55

1. PRÉFACE

Depuis sa création en 1909, l'Association mondiale de la Route (AIPCR) a occupé une place de premier plan au 20^e et 21^e siècle en tant que forum international en matière de routes et de transport routier. Par ses activités, l'Association a joué un rôle important pour rassembler la communauté routière mondiale, favorisant ainsi la croissance économique et le bien-être social. Ce Plan stratégique a pour objectif d'assurer la poursuite du bon travail par l'Association durant le cycle de travail 2008-2011, et au-delà.

Les administrations des routes et des transports sont confrontées à des problèmes d'une complexité croissante dans un monde qui connaît des évolutions rapides. Pour répondre de façon efficace aux enjeux auxquels ses membres sont confrontés, l'Association mondiale de la Route a adopté son premier Plan stratégique au Congrès mondial de la Route de Montréal en 1995, et l'a mis à jour à l'occasion des congrès qui ont suivi. Chacun de ces plans a servi de document de référence pour les travaux de l'Association, en particulier pour les Comités techniques, pour leur cycle de travail de quatre ans.

Pour chaque Plan stratégique, un vaste processus de consultation des Premiers Délégués des pays membres, des membres des Comités techniques et d'autres personnes a permis de définir et de décider des enjeux prioritaires intéressant les membres de l'Association mondiale de la Route, qu'il convient à l'Association de traiter, lorsqu'ils ne sont pas étudiés par ailleurs par d'autres organisations internationales.

Depuis le Congrès de Kuala Lumpur en 1999, chaque Congrès mondial de la Route a été organisé dans le cadre du Plan stratégique. A chaque congrès, des séances d'orientation stratégique prospectives et des séances spéciales sur un large éventail de sujets ont ouvert le débat sur les enjeux principaux et les défis auxquels seront confrontés les administrations routières et les professionnels de la route dans les années à venir. Les conclusions de ces séances ont été prises en compte pour enrichir les résultats du processus de consultation et finaliser le Plan stratégique.

Les Comités techniques de l'Association constituent son mécanisme principal pour la réalisation de son programme technique. En conséquence, pour faciliter la planification, l'orientation, le suivi et la coordination du programme de travail des Comités techniques, leurs termes de référence sont clairement définis dans le Plan stratégique et sont regroupés en Thèmes stratégiques, chaque Thème stratégique étant coordonné par un membre du Comité exécutif de l'Association.

Pour le cycle 2008-2011, les objectifs de l'Association en matière de routes et de transport routier seront mis en œuvre par **dix-sept Comités techniques**, regroupés en quatre Thèmes stratégiques, portant respectivement sur : la durabilité des réseaux de transport routier, l'amélioration de la fourniture de services, la sécurité des réseaux routiers et la qualité des infrastructures routières.

Pour la période 2008-2011, l'Association mettra en place **quatre Commissions** : Plan stratégique, Finances, Communication et Relations internationales, Echanges technologiques et Développement. Cette dernière met l'accent sur les enjeux concernant les pays en développement et les pays à économie en transition. En plus des travaux de cette Commission, tous les Comités techniques doivent prendre en compte les besoins des pays en développement et des pays à économie de transition dans leurs programmes de travail.

Le Plan stratégique comprend un chapitre sur **les rôles, les responsabilités et les termes de référence** de chaque Commission, qui se retrouvent dans les enjeux, stratégies et résultats fixés pour les dix objectifs organisationnels de l'Association. La responsabilité de chacun de ces objectifs est attribuée à l'une des Commissions, à la Conférence des Comités nationaux ou au Secrétariat général.

Grâce à ce Plan, l'Association mondiale de la Route continue d'orienter ses travaux vers les enjeux émergents intéressant tous ses membres, tout en maintenant au centre de ses activités **la coopération internationale, les échanges de connaissances et le transfert de technologie**, conformément à sa Vision et à sa Mission. En mettant en œuvre ce Plan stratégique, l'Association poursuit son développement, forte de son expérience de 100 ans en matière de progrès et d'innovation, parvenant ainsi à relever avec succès les défis à venir.

Je remercie particulièrement tous ceux qui ont bien voulu faire part de leur point de vue, les membres de la Commission du Plan stratégique, ainsi que le Conseil et le Comité exécutif.

Octobre 2008

Colin JORDAN, Président de l'Association mondiale de la Route (2005-2008)

2. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE

2.1. L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE ET SES MEMBRES

2.1.1. L'Association mondiale de la Route (AIPCR) a été fondée en 1909 avec le statut d'association à but non lucratif. Elle a pour objectifs généraux de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la route et du transport routier.

2.1.2. L'Association mondiale de la Route reconnaît les catégories de membres suivantes :

- **Gouvernements nationaux** : ils sont représentés par des Premiers Délégués ;
- **Autorités régionales** (représentants du premier échelon administratif, en dessous du gouvernement national) ;
- **Membres collectifs** (associations, organisations internationales, collectivités locales, sociétés et instituts de recherche) ;
- **Membres personnels** ;
- **Membres d'honneur**.

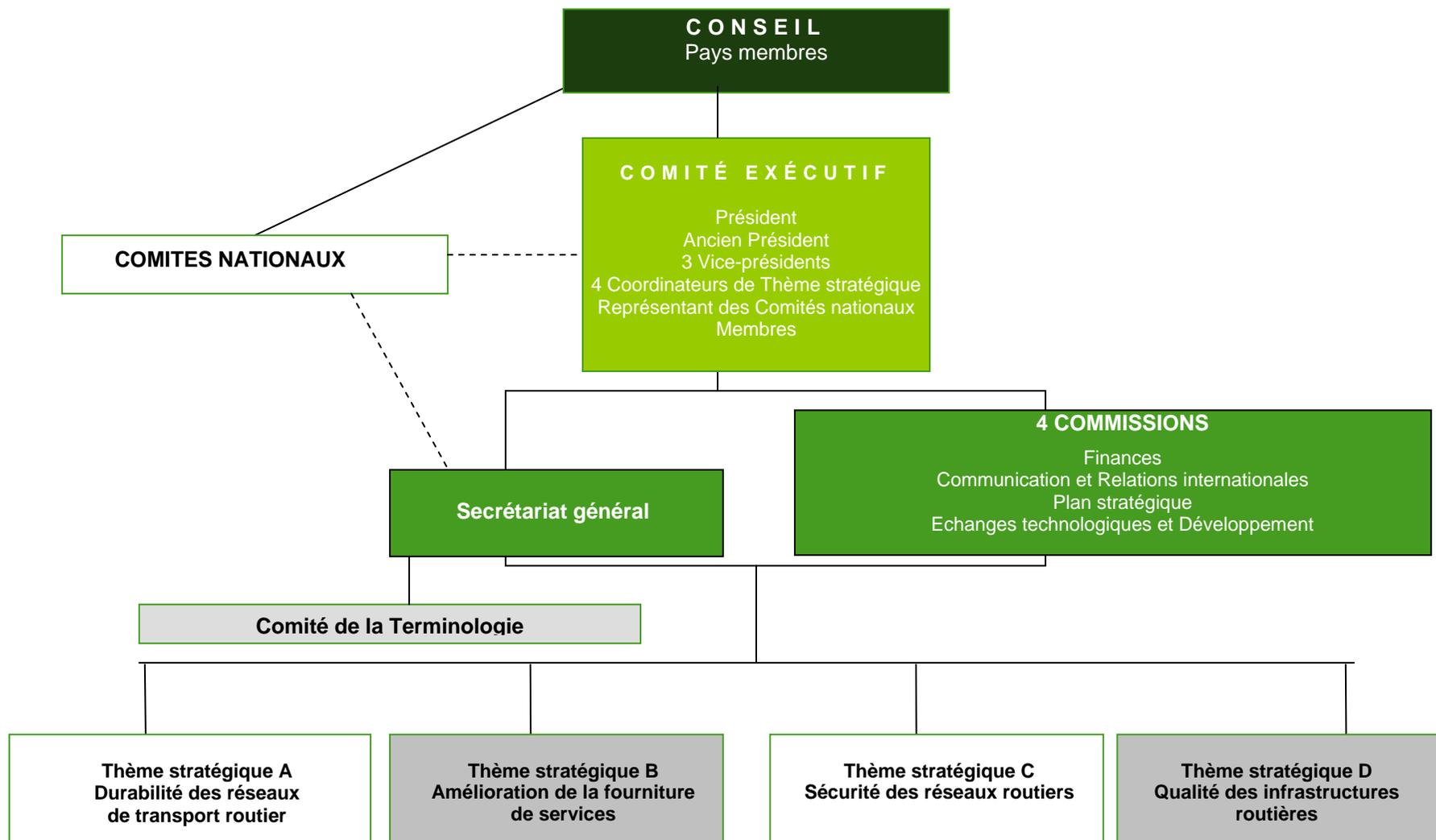
2.1.3. En octobre 2008, l'Association mondiale de la Route comptait 117 gouvernements nationaux membres dans le monde entier. Les deux tiers sont des pays en développement (PED) et des pays à économie en transition (PET). Il y a plus de 2 000 autres membres dont environ la moitié sont des membres individuels.

2.2. L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE ET SES RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

2.2.1. L'Association mondiale de la Route a passé des accords formels de coopération avec d'autres organisations internationales, sous la forme de Protocoles d'Accord. L'objectif est de faciliter et renforcer la coopération entre l'AIPCR et d'autres organisations pour l'étude de sujets d'ampleur locale, régionale et internationale. L'AIPCR a des accords formels avec des organisations telles que :

- **Associations régionales d'administrations routières** (Association technique routière d'Asie et d'Australasie - REAAA, Conférence européenne des Directeurs des Routes - CEDR, Conseil des directeurs des routes d'Ibérie et d'Amérique du Sud - DIRCAIBEA) ;
- **Organisations internationales** (Banque mondiale) ;
- **Associations techniques et scientifiques** (*International Transportation Engineers-ITE*, Association internationale des Tunnels et de l'Espace souterrain-AITES, Fédération internationale des Sociétés d'Ingénieurs des Techniques de l'Automobile -FISITA, *Transportation Research Board – TRB*).

STRUCTURE DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE



2.3. COMMENT L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE EST DIRIGÉE ET GÉRÉE

- 2.3.1. Le Conseil de l'Association** a l'ultime responsabilité de la direction de l'Association mondiale de la Route. Il est composé de délégations des pays membres, chacune dirigée par un Premier Délégué. Le Conseil élit le bureau, le Secrétaire général et les membres du Comité exécutif. Le Conseil se réunit une fois par an.
- 2.3.2. Le Comité exécutif** est responsable de l'administration de l'Association en conformité avec les politiques approuvées par le Conseil. Il est aidé dans cette tâche par les commissions (Finances, Communication et Relations internationales, Plan stratégique, Echanges technologiques et Développement) et le Secrétariat général.
- 2.3.3. Le Secrétariat général** est situé à Paris. Il assure la gestion quotidienne de l'Association, conformément aux résolutions et décisions du Conseil et du Comité exécutif. Il fournit également des prestations de secrétariat au Conseil, au Comité exécutif et aux commissions, et apporte son soutien aux Comités techniques. Le Secrétariat général est responsable du site Internet de l'Association, de l'édition de la Revue *Routes/Roads* et des diverses publications. Il apporte son concours dans la planification et la préparation des Congrès mondiaux de la route et des Congrès internationaux de la viabilité hivernale.
- 2.3.4. Des Comités nationaux** dans 38 pays membres (janvier 2008) contribuent à la diffusion des productions de l'Association, organisent des activités locales, telles que des réunions ou conférences, gèrent l'adhésion des membres et assument des fonctions administratives au sein de leur propre pays.
- 2.3.5. Le travail technique de l'Association mondiale de la Route** a été organisé en quatre thèmes stratégiques. Sous ces thèmes stratégiques travaillent 17 Comités techniques sur différents sujets portant sur la route et le transport routier, comme indiqué ci-après.
- De plus, le Comité de la Terminologie travaille directement sous l'égide du Secrétariat général.
- 2.3.6. En tant que de besoin**, des groupes de travail sont mis en place sur des sujets spécifiques et sur une période donnée. Ces groupes de travail seront rattachés à un Thème stratégique.

Thèmes stratégiques et Comités techniques 2008-2011

Thème stratégique A - Durabilité des réseaux de transport routier

- CT A.1 Préservation de l'environnement
- CT A.2 Financement, dévolution et gestion des investissements routiers
- CT A.3 Aspects économiques des réseaux routiers et développement social
- CT A.4 Réseaux de routes rurales et accessibilité des zones rurales

Thème stratégique B - Amélioration de la fourniture de services

- CT B.1 Bonne gouvernance des administrations routières
- CT B.2 Exploitation des réseaux routiers
- CT B.3 Amélioration de la mobilité en milieu urbain
- CT B.4 Transport de marchandises et intermodalité
- CT B.5 Viabilité hivernale

Thème stratégique C - Sécurité des réseaux routiers

- CT C.1 Infrastructures routières plus sûres
- CT C.2 Exploitation routière plus sûre
- CT C.3 Gestion des risques d'exploitation routière
- CT C.4 Exploitation des tunnels routiers

Thème stratégique D - Qualité des infrastructures routières

- CT D.1 Gestion du patrimoine routier
 - CT D.2 Chaussées routières
- Sous-Comités :*
- D.2.a Caractéristiques de surface*
 - D.2.b Chaussées souples et semi-rigides*
 - D.2.c Chaussées en béton*
- CT D.3 Ponts routiers
 - CT D.4 Géotechnique et routes non revêtues

Comité de la Terminologie

2.4. ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE

Cadre des activités de l'Association mondiale de la Route

Domaine d'activités de l'Association mondiale de la Route →	Les routes dans le contexte global des transports
Objectif de l'Association mondiale de la Route →	Définir, développer et promouvoir des politiques et des pratiques qui contribuent à une gestion plus sûre et plus efficace de l'usage des réseaux de transport routier, dans un contexte de transport durable intégré
Outil de cet objectif →	Plan stratégique de l'Association mondiale de la Route
Plan stratégique →	Feuille de route fixant la structure, la méthode et le contenu des actions de l'Association
Produits →	Publications, séminaires, congrès, etc.
Résultats →	Un usage des routes et des systèmes de transport routier plus performants, plus sûrs et plus durables pour les pays membres.

2.4.1. L'Association mondiale de la Route réalise ses productions en s'appuyant principalement sur les activités de ses Comités techniques, qui entreprennent des études et préparent des rapports et des communications sur des sujets liés aux enjeux de la route et du transport routier. Les comités techniques organisent en outre des séminaires pour promouvoir l'un des buts principaux de l'Association, à savoir le transfert de technologie entre les pays membres.

2.4.2. L'Association mondiale de la Route organise un congrès mondial de la Route tous les quatre ans. Les éditions du Congrès les plus récentes ont eu lieu à Durban (Afrique du Sud) en 2003 et à Paris (France) en 2007. Le prochain Congrès mondial de la Route aura lieu au Mexique en 2011.

Elle organise également un Congrès international de la Viabilité hivernale tous les quatre ans dans l'intervalle entre les Congrès mondiaux. Les récentes éditions de ce Congrès ont eu lieu à Sapporo (Japon) en 2002 et à Turin et Sestrières (Italie) en 2006. Le prochain Congrès international de la Viabilité hivernale aura lieu à Québec (Canada-Québec), en février 2010.

2.4.3. L'Association mondiale de la Route édite un grand nombre de publications, dont une revue trimestrielle *Routes/Roads*, les rapports des Comités techniques, les actes des Congrès et des dictionnaires de termes techniques, ainsi que des logiciels (en particulier HDM-4 pour les évaluations économiques).

2.4.4. L'Association mondiale de la Route entreprend également des projets spéciaux destinés aux pays en développement et aux pays à économie en transition.

3. VISION, MISSION, VALEURS ET RÔLE DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE

3.1. VISION

L'Association mondiale de la Route est la première source du monde pour l'échange des connaissances sur la route, le transport routier et leurs pratiques dans un contexte intégré de transport durable et d'aménagement du territoire.

3.2. MISSION

L'Association mondiale de la Route existe pour servir tous ses membres en :

- constituant un forum international de pointe pour l'analyse et la discussion de toute la gamme des questions relatives à la route et au transport routier,
- identifiant, développant et diffusant les meilleures pratiques, ainsi qu'en facilitant un meilleur accès aux informations internationales,
- prenant en considération, dans le cadre de ses activités, les besoins des pays en développement et en transition,
- développant et promouvant des outils efficaces d'aide à la décision en matière de routes et de transport routier,
- formulant des conseils sur les orientations futures des systèmes de transport dans le monde.

3.3. VALEURS

Les valeurs que l'Association mondiale de la Route reconnaît sont :

- la qualité universelle du service fourni à ses membres,
- l'ouverture d'esprit, l'objectivité et l'impartialité,
- favoriser le développement de solutions durables,
- considérer le transport routier dans le contexte intégré du transport et de l'aménagement du territoire,
- être orienté vers les clients,
- respecter la différence des besoins en matière de transport routier.

3.4. RÔLE DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE

- **Le système routier** joue un rôle vital dans le contexte des transports, dans la performance des économies, dans le fonctionnement de la société, la mobilité durable et la réalisation d'un aménagement du territoire et d'un développement régional efficace.
- **En tant que forum international** d'échanges d'information, l'Association mondiale de la Route occupe une position unique pour traiter d'une large gamme d'enjeux de transport routier et d'infrastructures routières, dégager les sujets d'actualité et favoriser l'intégrité institutionnelle au sein des administrations routières. Les participants aux activités de l'Association mondiale de la Route ont pris conscience qu'ils avaient beaucoup à apprendre les uns des autres. En tenant compte des réussites et des échecs constatés par ailleurs, ils peuvent mettre au point des politiques et des méthodes techniques plus efficaces.
- **Les résultats des activités** de l'Association mondiale de la Route se traduiront, pour les pays membres, par un usage de la route et des systèmes de transport routier plus performants, plus sûrs, et plus durables.

4. OBJECTIFS EN MATIERE DE ROUTES ET DE TRANSPORT ROUTIER

4.1 INTRODUCTION

La définition des termes de référence pour les activités des Comités techniques du cycle de travail 2008-2011 en cours est le résultat d'un large processus de consultation. Ce processus a commencé en juin 2006, lors d'un atelier rassemblant les Présidents et Secrétaires de tous les Comités techniques et les membres du Comité exécutif. Par la suite, d'autres consultations ont eu lieu auprès des Premiers Délégués afin de dégager les grandes priorités des pays membres.

Ces consultations ont abouti à un projet de document diffusé en 2007 puis complété pour soumission au Conseil de l'AIPCR lors de sa réunion en septembre 2007. Les grandes lignes du Plan stratégique ont été approuvées par le Conseil (définition des Thèmes stratégiques, structure des Comités techniques, enjeux principaux à envisager). Les commentaires exprimés par les membres du Conseil, et par la suite, le résultat des séances du XXIIIe Congrès mondial de la Route à Paris, ont contribué à l'élaboration du présent document. La version finale résultera de la décision que prendra le Conseil lors de sa réunion d'octobre 2008.

4.2 ORGANISATION POUR LA MISE EN OEUVRE

4.2.1. L'une des grandes missions du Conseil et du Comité exécutif est d'identifier les nouveaux enjeux que traitera l'Association mondiale de la Route. Pour traiter ces enjeux, l'Association a défini des stratégies à suivre et des produits à réaliser. Les enjeux, les stratégies et les produits sont présentés dans les tableaux du chapitre 4.3 ci-après.

4.2.2. Un coordinateur, membre du Comité exécutif, est affecté à chacun des quatre thèmes stratégiques. Chaque coordinateur supervise les travaux des Comités techniques dont les enjeux sont le plus étroitement associés au thème stratégique dont il a la responsabilité.

Au nom du Comité exécutif, il assure la coordination et veille à ce que toutes les activités de chaque Comité technique soient mises en œuvre conformément aux stratégies approuvées du plan stratégique.

4.2.3. Il est demandé à tous les comités techniques, lorsqu'ils élaborent leur programme de travail dans le cadre des enjeux définis par leurs termes de référence (chapitre 4.3), de retenir des stratégies et des produits spécifiques aux pays en développement et en transition.

4.3 OBJECTIFS, ENJEUX, STRATÉGIES ET PRODUITS POUR LES THÈMES STRATÉGIQUES ET LES COMITÉS TECHNIQUES

4.3.1. Thème stratégique A – Durabilité des réseaux de transport routier

Objectif

Encourager le développement de politiques et de programmes de transport routier apportant des résultats bénéfiques pour la collectivité sur le plan de la mobilité durable et de la sécurité, au niveau économique, environnemental et social, avec une attention particulière portée aux questions d'énergie et de réduction de la contribution du transport routier au changement climatique.

Présentation d'ensemble

Le Thème stratégique A regroupe les enjeux prioritaires pour les administrations routières, pour les trois composantes (économique, environnementale et sociale) du développement durable.

Le changement climatique est devenu un enjeu majeur à mesure que son impact est mieux compris.

La part du transport routier aux émissions globales de carbone est importante et il s'agit d'un problème à l'échelle mondiale. Il est important que les autorités routières comprennent comment elles peuvent agir, que ce soit au niveau des activités de construction ou d'entretien, ou de la manière dont elles peuvent influencer l'usage du réseau. Le **Comité technique A.1** traitera des stratégies, programmes et techniques de réduction des émissions de carbone des pays membres.

Le besoin croissant de développement socio-économique a maintenu la tendance vers une amélioration continue des infrastructures routières. Cela conduit souvent à une pression croissante sur les budgets, obligeant ainsi les administrations routières à rechercher des solutions innovantes pour le financement et la passation des marchés d'aménagement et d'entretien routier. Cela nécessite par conséquent de nouvelles compétences de la part des autorités routières maîtres d'ouvrage. Ces aspects sont étudiés par le **Comité technique A.2**.

Les investissements routiers peuvent être porteurs d'avantages économiques considérables et contribuer à une meilleure qualité de vie. Il est important de pouvoir évaluer ces retombées positives afin de guider les autorités nationales dans le choix d'affectation des budgets, dans un contexte de ressources limitées. Le **Comité technique A.3** s'intéressera aux stratégies de tarification routière et à la manière d'en évaluer les impacts sociaux.

L'accès des populations rurales aux infrastructures routières reste un facteur important de réduction de la pauvreté. Le **Comité technique A.4** s'intéressera à la participation des populations à toutes les étapes : de la planification à la définition de solutions durables pour l'entretien des routes rurales.

Comités techniques

CT A.1	Préservation de l'environnement
CT A.2	Financement, dévolution et gestion des investissements routiers
CT A.3	Aspects économiques des réseaux routiers et développement social
CT A.4	Réseaux de routes rurales et accessibilité des zones rurales

CT A.1 – Préservation de l'environnement

Enjeu A.1.1 Politiques et stratégies nationales de réduction des impacts du système de transport routier sur le changement climatique et politiques et stratégies d'adaptation des systèmes de transport au changement climatique	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Examiner les différents programmes, politiques et initiatives mis en place pour : <ul style="list-style-type: none"> - réduire l'impact des routes et du transport routier sur le climat, - adapter le système de transport routier au changement climatique. Examiner les politiques nationales visant à la réduction de la consommation d'énergie dans la construction, l'entretien et l'exploitation du réseau routier.	Rapport sur les politiques et initiatives. Analyse d'études de cas.
Enjeu A.1.2 Suivi des impacts environnementaux	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier comment sont mesurés les impacts environnementaux des réseaux routiers, et quels sont les indicateurs actuellement utilisés. Évaluer comment sont mesurés les impacts environnementaux des projets routiers, avant, pendant et après l'exécution des travaux. Évaluer le degré d'utilité des résultats des mesures, et voir quelles actions éventuelles sont prises en conséquence.	Meilleures pratiques. Rapport sur les dernières évolutions sur la base des informations fournies par les études de cas.
Enjeu A.1.3 Suivi des alternatives aux carburants fossiles	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier les impacts sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz des nouvelles approches, technologies et initiatives en matière de motorisation pour les déplacements routiers.	Étude sur les essais et la recherche.

CT A.2 – Financement, dévolution et gestion des investissements routiers

Enjeu A.2.1 Analyse des rôles des secteurs public et privé pour un système de transport routier durable	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Analyser l'évolution des rôles des secteurs public et privé dans la fourniture de réseaux routiers durables et les niveaux de participation du secteur privé dans la gestion, l'entretien, l'exploitation, les budgets et le financement.	Rapport faisant état des différents cas de figure en matière de participation des secteurs public et privé pour la fourniture de réseaux routiers durables, et les avantages et inconvénients perçus.
Enjeu A.2.2 Étude des stratégies financières et budgétaires pour un système routier durable	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Analyser les différentes approches employées dans les stratégies budgétaires et financières pour un système routier durable.	Rapport sur certaines approches (à l'aide d'études de cas pertinentes) adoptées par des pays ayant des stades de développement différents, et illustrant leurs évolutions et réalisations.
Enjeu A.2.3 Études des nouvelles formes de passation des marchés avec le secteur privé pour l'entretien et l'exploitation durable des routes	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Explorer les différentes approches de passation des marchés pour l'entretien et l'exploitation, ainsi que pour la conception et la construction de projets, afin d'obtenir des niveaux de service correspondant aux attentes des usagers et aux différentes catégories de routes.	Rapport comportant des études de cas illustrant les différents modes de passation des marchés avec le secteur privé ; comparaison des avantages et inconvénients des nouvelles approches pour l'entretien et l'exploitation par rapport aux formes plus traditionnelles.

CT A.3 - Aspects économiques des réseaux routiers et développement social

Enjeu A.3.1 Aspects économiques de la tarification de la mobilité	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier les approches en matière d'évaluation économique des effets de la tarification de la mobilité, notamment la gestion de la demande, l'internalisation des coûts externes, le transfert modal et l'acceptation sociale.	Étude comparative des approches et évaluation du recul par rapport aux connaissances sur l'application de la tarification routière.

Enjeu A.3.2 Nouvelles approches de l'évaluation des impacts sociaux	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier les changements d'approches dans les méthodes d'évaluation des impacts sociaux consécutifs à un projet routier et à son usage.	Étude des nouvelles évolutions, définition des avantages apportés et autres aspects. Évaluation des approches pratiquées.

CT A.4 - Réseaux de routes rurales et accessibilité des zones rurales

Enjeu A.4.1 Accessibilité et planification du développement des routes rurales	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier comment les besoins en matière d'accessibilité et de mobilité sont évalués et pris en compte dans la planification du développement du réseau de routes rurales aux niveaux national et régional.	Études de cas, présentées dans un guide de meilleures pratiques.
Enjeu A.4.2 Entretien durable	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier la planification, le financement et la gestion des méthodes et approches d'entretien durable.	Meilleures pratiques pour l'entretien durable des routes rurales.
Enjeu A.4.3 Participation des collectivités locales	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier comment les collectivités locales doivent participer à la formation, la planification, le financement, la gestion et la mise en oeuvre des programmes de développement et d'entretien.	Études de cas, présentées dans des guides de meilleures pratiques.

4.3.2. Thème stratégique B – Amélioration de la fourniture de services

Objectif

Encourager l'amélioration des services apportés à la collectivité grâce à une meilleure exploitation du réseau de transport routier, l'intégration avec les autres modes de transport, la bonne gouvernance et une approche centrée sur le client.

Présentation d'ensemble

Le thème stratégique B développe le sujet de l'évolution du rôle des administrations routières vers un rôle de fournisseur de services, et celui de la collectivité en tant que cliente du réseau de transport routier.

L'intégrité institutionnelle se trouve fondamentalement au coeur du service rendu à la société. La poursuite des activités dans ce domaine montre l'engagement continu de l'Association pour porter et soutenir cette valeur centrale qu'est l'intégrité.

Outre la gouvernance technique, un autre aspect de gouvernance responsable est d'assurer que les stratégies sont en place pour développer et pérenniser les compétences et qualifications des ressources humaines. Ces différents aspects sont traités dans les termes de référence du **Comité technique B.1**.

Le recours à la technologie se développe de plus en plus pour fournir aux usagers des services efficaces et ciblés en matière de diffusion d'information et d'exploitation des réseaux, afin d'optimiser l'utilisation de l'espace routier disponible. Ces sujets sont étudiés par le **Comité technique B.2**.

L'étalement et la densité accrues des zones urbaines impliquent la nécessité pour les planificateurs de transport d'avoir une meilleure compréhension des choix de mobilité. Le **Comité technique B.3** s'intéressera à l'intégration des différents modes de transport, y compris les circulations douces (non motorisées), ainsi qu'au transport routier sous l'aspect de l'aménagement du territoire.

Assurer la sécurité et la durabilité du transport de marchandises constitue un autre service indispensable pour l'économie et la société. Le **Comité technique B.4** étudiera les enjeux liés aux corridors de transport de marchandises et aux interfaces du transport de marchandises avec d'autres modes.

La collectivité exige de pouvoir emprunter le réseau routier en permanence, tout au long de l'année. Le **Comité technique B.5** - Viabilité hivernale, étudiera comment améliorer le service d'entretien hivernal, ainsi que la communication avec les usagers, afin d'assurer la circulation sur les réseaux en toute sécurité par conditions météorologiques difficiles.

Comités techniques

- CT B.1 Bonne gouvernance des administrations routières
- CT B.2 Exploitation des réseaux routiers
- CT B.3 Amélioration de la mobilité en milieu urbain
- CT B.4 Transport de marchandises et intermodalité
- CT B.5 Viabilité hivernale

CT B.1 – Bonne gouvernance des administrations routières

Enjeu B.1.1 Meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Analyser les évolutions récentes en matière de structures favorisant la bonne gouvernance, les pratiques et audits, tel que la mesure des performances.</p> <p>Examiner les différents programmes, politiques et initiatives visant à assurer avec succès l'intégrité institutionnelle dans le secteur routier.</p>	<p>Rapport définissant les aspects principaux et les facteurs de succès favorisant la bonne gouvernance.</p> <p>Guide de bonnes pratiques et conseils en matière de bonne gouvernance.</p>
Enjeu B.1.2 Meilleurs services à l'utilisateur	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Entreprendre une comparaison des services destinés aux clients.</p> <p>Évaluer comment une approche orientée vers les clients a amélioré les services.</p>	<p>Évaluation comparative reposant sur des études de cas et définir les facteurs communs de succès.</p>
Enjeu B.1.3 Anticiper les besoins en ressources humaines	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Analyser les programmes, politiques et stratégies mis en place pour faire face à la pénurie de compétences et aux difficultés de recrutement dans les années à venir.</p> <p>Étudier les actions menées au sein du secteur routier pour en faire un secteur plus attractif ; quelles sont les compétences dont celui-ci bénéficierait.</p> <p>Étudier les réponses aux besoins exprimés par les pays en développement concernant les insuffisances des programmes de formation et d'éducation, aboutissant à un manque de professionnels de la route et de compétences adaptées.</p>	<p>Rapport sur les manques actuels de compétences au sein du secteur routier, et sur les compétences nécessaires dans les dix ans à venir.</p> <p>Les meilleures approches pour améliorer l'offre de compétences.</p> <p>La formation destinée aux personnes du secteur et à celles qui vont y entrer.</p>

CT B.2 – Exploitation des réseaux routiers

Enjeu B.2.1 Gestion des zones saturées	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier les connaissances et les approches efficaces en matière de gestion des flux de trafic sur les grands axes urbains et interurbains, dans les zones encombrées.	Étude des facteurs favorisant l'utilisation efficace de l'espace routier sur les grands axes urbains et interurbains - propositions pour les exploitants de réseaux, de méthodes efficaces de gestion des zones saturées.
Enjeu B.2.2 Utilisation adéquate des STI pour un système intégré de transport	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier les méthodes d'évaluation des investissements STI pour l'exploitation routière – définir les indicateurs de performance des politiques en place, afin d'évaluer le succès des stratégies STI des différents pays.	Définition des facteurs de succès pour les stratégies STI et précautions pour éviter les échecs. Recommandations sur la manière dont les autorités routières doivent évaluer les programmes STI. Mise à jour du manuel STI de l'AIPCR pour y inclure les STI dans les pays en développement, les STI pour la sécurité routière et l'évaluation des programmes STI.
Enjeu B.2.3 Gestion des corridors routiers	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Définir les facteurs influant l'usage des corridors, et comment influencer les usagers. [Enjeux transfrontaliers : intégration de services aux postes frontalières]	Étude sur les enjeux les plus importants pour les exploitants des corridors routiers ; conseils sur les méthodes visant à encourager les usagers à choisir l'itinéraire optimal. [définition des enjeux, exemples de meilleures pratiques]

CT B.3 – Amélioration de la mobilité en milieu urbain

Enjeu B.3.1 Intégration des différents modes de transport	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier les stratégies visant à équilibrer la part des différents modes de transport pour réduire la congestion et améliorer la mobilité.	Études de cas avec des recommandations pour les administrations routières.
Enjeu B.3.2 Aménagement du territoire et transport routier	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier les besoins en matière de transport et politiques associées à la planification de nouveaux projets de transports dans les grandes villes.	Études de cas avec des recommandations pour les administrations routières de pays à différents stades de développement.
Enjeu B.3.3 Circulations douces (non motorisées)	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier comment les circulations douces sont évaluées et encouragées dans la planification des politiques de déplacements dans les villes.	Enquête échantillon visant à obtenir des données réalistes pour la planification future des transports.

CT B.4 – Transport de marchandises et intermodalité

Enjeu B.4.1 Gestion des corridors stratégiques de transport de marchandises	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Sur la base d'études de cas (notamment les enjeux transfrontaliers) émanant de pays développés et de pays en développement, analyser les conditions favorables ou défavorables au transport de fret sans rupture de charge. Étudier les mesures correctives envisageables.	Rapport présentant l'analyse des études de cas et les recommandations visant à améliorer la gestion et l'exploitation des corridors de fret.
Enjeu B.4.2 Interfaces du transport de marchandises avec d'autres modes de transport	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
A partir d'études de cas impliquant plusieurs modes de transport, analyser les aspects de la conception et de l'exploitation des plates-formes logistiques qui sont favorables ou défavorables à l'efficacité et à la durabilité du transport de marchandises.	Analyse des études de cas et recommandations pour améliorer l'efficacité des plates-formes logistiques.
Enjeu B.4.3 Gestion du transport de marchandises en milieu urbain	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Sur la base d'études de cas choisies dans des pays développés et des pays en développement, analyser la gestion du transport de marchandises entrant dans les zones urbaines à forte densité. L'accent portera sur les résultats et l'évaluation des programmes de gestion des marchandises en milieu urbain.	Rapport présentant une analyse de ces études de cas, notamment des recommandations sur la manière de mettre en œuvre des programmes durables et efficaces de gestion de marchandises dans des zones urbaines encombrées, dans l'objectif d'obtenir les effets escomptés.

CT B.5 – Viabilité hivernale

Enjeu B.5.1 Amélioration de l'entretien hivernal et des systèmes d'information pour l'exploitation	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Étudier les systèmes d'information, notamment l'information dans les deux sens avec les usagers.</p> <p>Étudier les systèmes de gestion de l'entretien hivernal (WSMS).</p>	<p>Étude de cas sur la conception et la mise en oeuvre de systèmes d'information/de gestion.</p>
Enjeu B.5.2 Assurer un entretien hivernal durable	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Étudier l'ensemble des aspects sociaux (sécurité), environnementaux et économiques (coût/bénéfice) nécessaires pour parvenir à un entretien hivernal durable.</p> <p>Identifier les impacts du réchauffement climatique sur la viabilité hivernale et sur les infrastructures routières.</p>	<p>Définition des implications de la «durabilité optimale» en matière d'entretien hivernal et de stratégies.</p> <p>Rapport sur l'impact du changement climatique sur la viabilité hivernale et proposition d'actions par des mesures préventives.</p>
Enjeu B.5.3 Partage des connaissances grâce aux Congrès de la Viabilité hivernale	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Définir quels sont les enjeux et connaissances les plus importants pour les membres de l'Association mondiale de la Route, et sous quelle forme ils souhaiteraient échanger sur ces sujets.</p>	<p>Définition du programme technique du XIIIe Congrès international de la Viabilité hivernale en 2010 et préparation des actes du Congrès.</p>
Enjeu B.5.4 Communication avec les usagers	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Définir les approches innovantes en matière d'information des usagers et comment agir sur leur comportement au niveau de l'exploitation des réseaux et de la sécurité routière.</p>	<p>Études de cas sur les meilleures pratiques en matière de communication avec les usagers.</p>

4.3.3 Thème stratégique C – Sécurité des réseaux routiers

Objectif

Améliorer la sécurité et l'efficacité des réseaux routiers, notamment le transport des personnes et des biens, en assurant une gestion efficace des risques associés à l'exploitation des transports et à l'environnement naturel.

Présentation d'ensemble

Des routes sûres pour les usagers, et encourager ceux-ci à la prudence, sont des priorités pour les administrations routières. Le Thème stratégique C abordera quatre aspects de sécurité routière visant à réaliser ces objectifs.

La conception sûre des routes est l'aspect le plus traditionnel de la sécurité routière, et sur lequel les administrations routières ont le plus de contrôle direct. Le **Comité technique C1** étudiera les aménagements pour les routes urbaines et pour les usagers vulnérables, ainsi que la prise en compte des facteurs humains dans les normes de conception routière. Le Comité s'intéressera aussi aux méthodes d'amélioration de la sécurité des personnes sur les chantiers.

A mesure que les aspects des techniques et de conception de construction des routes sont mieux maîtrisés, l'urgence est de chercher à réduire toujours plus le nombre d'accidents mortels et de blessés, en particulier au moment où la densité du trafic augmente. Il faut réfléchir à la manière dont on peut agir sur le comportement des usagers et les encourager à la prudence. Le **Comité technique C.2** étudiera comment les autorités routières développent et mettent en oeuvre leurs programmes et leurs priorités dans ce domaine, notamment la manière dont les pays attribuent des budgets pour les programmes de sécurité et les différentes méthodes de réglementation institutionnelle de la sécurité.

L'augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes et des préoccupations d'ordre sécuritaire contribuent à mettre au premier plan les pratiques de gestion des risques pour tous les exploitants de transports. Ces aspects sont couverts dans le programme du **Comité technique C.3**, qui prévoit une étude de la perception sociale du risque, un aspect important pour la définition des mesures de réduction des risques.

Le **Comité technique C.4** s'appuiera sur les travaux précédents réalisés par l'Association dans le domaine de l'exploitation des tunnels, pour étudier comment les procédures de gestion et d'exploitation peuvent améliorer la sécurité des tunnels et la prévention des incendies.

Comités techniques

CT C.1	Infrastructures routières plus sûres
CT C.2	Exploitation routière plus sûre
CT C.3	Gestion des risques d'exploitation routière
CT C.4	Exploitation des tunnels routiers

CT C.1 – Infrastructures routières plus sûres

Enjeu C.1.1 Prise en compte des facteurs humains dans la conception des aménagements de sécurité routière	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Étudier comment les principaux facteurs humains ayant une influence sur le comportement des usagers peuvent être traduits en caractéristiques techniques, et en politiques de conception routière.</p> <p>Analyser les autres recommandations sur les facteurs humains, en particulier sur le comportement des usagers vulnérables, en matière de normes de conception routière.</p>	<p>Mise à jour du Catalogue AIPCR des défauts de conception pour la sécurité et mesures correctives.</p>
Enjeu C.1.2 Conception sûre des routes en milieu urbain	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Étudier les nouveaux éléments des guides de conception de voirie urbaine visant à améliorer la sécurité routière.</p> <p>Étudier les mesures de conception pour la sécurité de la voirie urbaine, utilisant un espace séparé de la voie, en faveur des besoins des usagers de la route vulnérables et des transports en commun.</p> <p>Comparer et évaluer les préconisations de conception de voirie à vitesse limitée dans les zones résidentielles.</p>	<p>Mise à jour, sur ce thème, du Catalogue AIPCR des défauts de conception pour la sécurité et mesures correctives</p>
Enjeu C.1.3 Aménagements pour les usagers vulnérables	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Évaluer les recommandations de conception concernant les mesures de sécurité en faveur des usagers vulnérables.</p> <p>Choisir des exemples de bonnes pratiques adaptées aux besoins des usagers vulnérables le long des routes interurbaines, de manière à améliorer les conditions de sécurité dans des configurations linéaires.</p>	<p>Mise à jour, sur ce thème, du Catalogue AIPCR des défauts de conception pour la sécurité et mesures correctives</p> <p>Rapport d'études de cas.</p>

Enjeu C.1.4
Aménagements en faveur de la sécurité sur les chantiers routiers

<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Évaluer les mesures visant à améliorer la sécurité des personnes sur les chantiers routiers.	Rapport sur les études et recommandations sur les meilleures pratiques. Mise à jour, sur ce thème, du Manuel de Sécurité routière de l'AIPCR.

Enjeu C.1.5
Amélioration et mise à jour du Manuel de sécurité routière de l'AIPCR

<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Réviser et mettre à jour les chapitres 3 à 8 et les fiches techniques du Manuel, en y intégrant les résultats du cycle précédent, de façon à créer une base de connaissances complète sur la sécurité routière.	Manuel de Sécurité routière amélioré chapitre par chapitre d'ici 2010.

CT C.2 – Exploitation routière plus sûre

Enjeu C.2.1 Comparaison des politiques et programmes nationaux de sécurité routière	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Analyser les politiques et programmes nationaux de sécurité routière d'un éventail de pays.	Rapport sur les aspects clés des politiques de sécurité routière, reposant sur des études de cas. Mise à jour du Manuel de sécurité routière de l'AIPCR.
Enjeu C.2.2 Meilleures pratiques des administrations publiques en matière de campagnes de sécurité routière	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Dégager les différentes approches des campagnes de sécurité routière entreprises par les administrations publiques. Analyser les différents médias utilisés pour sensibiliser le public à la sécurité routière.	Rapports sur les différents types de campagnes et les publics cibles. Études de cas sur les différents médias utilisés pour les campagnes. Mise à jour du Manuel de sécurité routière de l'AIPCR.
Enjeu C.2.3 Rentabilité des mesures de sécurité et affectation des ressources	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Étudier et comparer les analyses coûts/bénéfices utilisées par les différentes autorités routières pour les investissements en programmes de sécurité routière.	Rapport sur la comparaison des méthodes et études de cas illustrant les choix effectués.
Enjeu C.2.4 Aspects institutionnels de la réglementation	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Examiner les différentes approches adoptées par les administrations routières, sur la base des mesures législatives et des dispositions réglementaires, afin de garantir une exploitation assurant la sécurité des usagers.	Rapport sur les mesures législatives et les dispositions réglementaires visant à assurer une exploitation qui garantit la sécurité des usagers (contrôle d'accès, activités implantées le long des routes, etc.).

CT C.3 – Gestion des risques d'exploitation routière

Enjeu C.3.1 Introduire les techniques de gestion des risques dans le secteur routier	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Analyser les techniques de gestion des risques employées par les administrations routières et définir les meilleures pratiques.</p> <p>Rechercher des études de cas montrant les avantages de la gestion du risque dans les différents aspects du secteur routier.</p>	<p>Guide de conseils aux administrations routières pour la gestion des risques.</p> <p>Études de cas montrant l'intérêt d'appliquer la gestion des risques.</p>
Enjeu C.3.2 Risques liés aux catastrophes naturelles, au changement climatique, aux catastrophes d'origine anthropique et aux menaces contre la sûreté	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Identifier les approches utilisées pour l'évaluation des risques liés aux catastrophes naturelles, au changement climatique, aux catastrophes causées par l'homme et aux menaces contre la sûreté.</p> <p>Définir les stratégies appliquées pour réduire et prévenir les risques liés à ces circonstances.</p>	<p>Méthodologies utilisées pour évaluer les risques liés aux catastrophes naturelles, au changement climatique, aux catastrophes causées par l'homme et aux menaces contre la sûreté.</p> <p>Études de cas illustrant les stratégies qui se sont révélées efficaces pour éviter ou prévenir ces risques.</p>
Enjeu C.3.3 Acceptation sociale des risques et leur perception	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Rechercher et évaluer les études sur la perception des risques par le public sur les réseaux routiers et les facteurs influençant les réactions de la société.</p> <p>Étudier les méthodes de mesure de l'acceptation des risques par le public.</p>	<p>Rapport sur les facteurs influençant les réactions de la société par rapport aux risques liés aux activités routières.</p> <p>Recommandations que les administrations peuvent utiliser pour mesurer la perception des risques par le public.</p>

CT C.4 – Exploitation des tunnels routiers

Enjeu C.4.1 Améliorer l'exploitation et l'entretien des tunnels	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Terminer l'étude sur les responsabilités en matière de gestion de la sécurité dans les tunnels, notamment l'organisation des tâches et les compétences nécessaires.</p> <p>Établir des procédures pour améliorer l'exploitation des tunnels, par des formations, des exercices et l'analyse des accidents, de la circulation, et de l'entretien.</p> <p>Comparer les expériences en matière d'inspection de sécurité des tunnels et d'organisation de l'entretien. En tirer des enseignements sur la fiabilité, la disponibilité et la facilité d'entretien des systèmes</p>	<p>Recommandations sur l'organisation et les procédures de gestion de la sécurité dans les tunnels, notamment le rôle et les compétences des différents acteurs.</p> <p>Recommandations sur la formation du personnel des tunnels et des services d'intervention, les exercices et le retour d'expérience sur l'exploitation et les incidents.</p> <p>Recommandations sur la gestion de l'entretien et les inspections de sécurité, ainsi que sur la prise en compte de l'exploitation aux stades de la conception et de la réalisation des installations techniques.</p>
Enjeu C.4.2 Gérer et améliorer la sécurité des tunnels	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Définir les priorités et les méthodes pour améliorer la sécurité dans les tunnels existants (infrastructure, prévention et exploitation).</p> <p>Établir des recommandations pour l'analyse des risques et étudier les stratégies pour l'évaluation des risques.</p>	<p>Rapport de synthèse sur les améliorations qui présentent le meilleur rapport coût-avantages et leur mise en œuvre pratique.</p> <p>Recommandations pour l'analyse des risques et état de l'art sur l'acceptabilité des risques.</p>
Enjeu C.4.3 Agir sur le comportement des usagers des tunnels	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Étudier des moyens harmonisés pour agir sur le comportement des usagers dans les tunnels, y compris les personnes moins valides.</p>	<p>Recommandations sur la formation des conducteurs et la communication en temps réel avec les usagers des tunnels.</p>

Enjeu C.4.4
Optimiser la ventilation des tunnels et lutter contre les incendies

<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Mettre à jour les besoins en matière de débits de ventilation pour tenir compte des récentes réductions des émissions des véhicules et des polluants aujourd'hui considérés comme critiques, ainsi que de la situation spécifique des pays en développement.</p> <p>Étudier les données résultant d'essais d'incendie et les nouvelles réglementations afin de terminer la mise à jour des incendies de dimensionnement.</p> <p>Examiner les dernières évolutions des systèmes fixes de lutte contre l'incendie et leur utilisation.</p>	<p>Nouvelles données sur les émissions polluantes, notamment les nouveaux polluants critiques, et recommandations sur le dimensionnement de la ventilation.</p> <p>Nouvelles recommandations sur les incendies de dimensionnement pour la ventilation dans les tunnels routiers.</p> <p>Recommandations sur l'applicabilité, l'intérêt économique et la mise en œuvre des systèmes fixes de lutte contre l'incendie.</p>

Enjeu C.4.5
Évaluer, structurer et communiquer les connaissances sur l'exploitation et la sécurité des tunnels

<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Définir les besoins en informations et examiner soigneusement le contenu des rapports de l'AIPCR et autres.</p> <p>Organiser les rapports produits par le Comité (exemple : Manuel pour les professionnels des tunnels ou guide pour les non-spécialistes).</p>	<p>Table des matières générale, liens vers les documents pertinents, besoins pour le futur.</p> <p>Document présentant de manière structurée, par exemple les connaissances disponibles pour les spécialistes, ou des informations pratiques pour les non-spécialistes.</p>

4.3.4 Thème Stratégique D - Qualité des infrastructures routières

Objectif

Améliorer la qualité des infrastructures routières grâce à une gestion efficace du patrimoine routier, en adéquation avec l'attente des usagers et les exigences des gestionnaires.

Présentation d'ensemble

Si les nouvelles technologies et les évolutions sociales et environnementales élargissent le champ d'activités des administrations routières, les infrastructures et la gestion du patrimoine ne restent pas moins au centre de leurs activités. La nécessité d'une utilisation plus efficace des budgets exige une amélioration permanente des techniques de conception, de gestion et d'entretien du patrimoine d'infrastructures.

Il est nécessaire d'avoir une meilleure connaissance du patrimoine des infrastructures pour planifier l'entretien et affecter des ressources restreintes selon les types d'ouvrage. Les termes de référence du **Comité technique D.1** englobent cette problématique. Obtenir un système de recueil de données efficace peut s'avérer très difficile, et le choix d'investissement en gestion de données est une décision importante pour les administrations routières.

Les chaussées, les ponts et les ouvrages géotechniques sont étudiés en termes d'approches innovantes sur le plan de la pérennité de l'entretien, de l'usage de matériaux innovants, et des méthodes d'évaluation et d'entretien qui peuvent réduire les coûts et minimiser l'impact sur l'environnement.

Le **Comité technique D.2** englobe tout le champ des activités liées aux chaussées. Il est organisé en trois sous-comités : caractéristiques de surface, chaussées souples et semi-rigides, chaussées en béton. Le Comité s'intéressera surtout aux méthodes visant à réduire les délais et les coûts de construction, à augmenter la durabilité et à encourager le recyclage.

Le **Comité technique D.3** s'intéressera à l'évaluation de l'état des ponts, et aux techniques innovantes d'entretien et de réhabilitation.

Dans le domaine de la géotechnique et des routes non revêtues, le **Comité technique D.4** mettra l'accent sur les méthodes visant à encourager l'usage des matériaux locaux, ainsi que les innovations en matière de construction et d'entretien des routes non revêtues pour les pays en développement.

Les termes de référence de ces Comités techniques incluent également les impacts du changement climatique (par exemple, pluviométrie et phénomènes météorologiques extrêmes accrus) sur la conception et la gestion des différents types d'ouvrage.

Comités techniques

D.1 Gestion du patrimoine routier

D.2 Chaussées routières

Sous-Comités :

D.2.a. Caractéristiques de surface

D.2.b Chaussées souples et semi-rigides

D.2.c Chaussées en béton

D.3 Ponts routiers

D.4 Géotechnique et routes non revêtues.

CT D.1 – Gestion du patrimoine routier

Enjeu D.1.1 Comparatif des méthodes de gestion du patrimoine	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Identifier les meilleures pratiques en matière de systèmes de gestion du patrimoine et les aspects clés pour les administrations routières, à différents stades de développement, à prendre en compte lors du choix d'un système.</p> <p>Examiner les coûts associés aux systèmes de gestion et recommandations sur les aspects sur lesquels il faut concentrer les investissements.</p>	<p>Études de cas montrant les meilleures pratiques à adopter par les autorités routières.</p> <p>Étude comparative des coûts pour des systèmes classiques, en termes d'investissements.</p>
Enjeu D.1.2 Recueil de données pour la gestion des infrastructures	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Identifier les options pour un recueil de données efficace, concernant les différents éléments de l'infrastructure routière.</p> <p>Identifier les meilleures pratiques en matière d'exploitation des données, en soutien d'une stratégie visant à une meilleure gestion des infrastructures routières.</p>	<p>Rapport sur les conclusions de l'étude pour chacun des éléments principaux des infrastructures routières.</p> <p>Document de synthèse sur l'exploitation optimale des données, afin de développer une stratégie de gestion des infrastructures, sur la base de l'expérience de différents pays.</p>
Enjeu D.1.3 Affectation des budgets selon les types d'ouvrage	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Analyser les différentes approches adoptées par les pays pour l'affectation des ressources, reposant sur la gestion des actifs.</p> <p>Étudier le processus de priorisation utilisé dans plusieurs pays, concernant les investissements en entretien pour les différents types d'ouvrage (chaussées, ponts, ouvrages géotechniques, etc.).</p>	<p>Des études de cas détaillant les différentes approches ; un rapport sur les conclusions principales des études.</p> <p>Identification des avantages et les inconvénients des processus de priorisation utilisés pour l'affectation des ressources, en soulignant les différences selon les types d'ouvrage.</p>

CT D.2 – Chaussées routières

Le CT D.2 comprend trois sous-comités :

- *D.2.a Caractéristiques de surface*
- *D.2.b Chaussées souples et semi-rigides*
- *D.2.c Chaussées en béton*

qui traiteront tous des sujets suivants.

Enjeu D.2.1 Réduction des délais et coûts de construction	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Identifier les méthodes de réduction des délais et coûts de construction pour les différents types de chaussées routières, sans affecter les objectifs de performance de la structure de la route.	Étude de cas illustrant les méthodes de construction, et analyse coût/bénéfice des différents cas.
Enjeu D.2.2 Amélioration des méthodes d'entretien	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Analyser la performance de méthodes d'entretien améliorées, notamment l'entretien des revêtements et la réhabilitation des structures, pour les différents types de chaussées routières.	Rapport sur les caractéristiques des améliorations et leur performance dans le temps.
Analyser les changements aux stratégies d'entretien adoptés par les administrations routières et comment cela affectera l'entretien futur des chaussées routières.	Rapport soulignant les changements et les effets probables.
Enjeu D.2.3 Réduction du bruit routier	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Définir les exigences légales en matière de réduction des impacts du bruit routier.	Rapport sur les différentes exigences légales et les bases techniques de la législation.
Définir les nouvelles techniques de réduction du bruit routier et leur efficacité dans le temps.	Revue des nouvelles techniques, et dans quelle mesure celles-ci ont contribué à réduire l'impact du bruit routier.

Enjeu D.2.4
Suivi des innovations

<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Analyser les évolutions récentes en matière de construction et d'entretien des chaussées routières. Définir les domaines dans lesquels des innovations ont été introduites dans le but d'améliorer la durabilité, et de respecter l'environnement.</p> <p>Évaluer les évolutions en cours dans des administrations routières clés, sur les innovations futures en matière de chaussées.</p>	<p>Rapport sur les innovations principales qui ont été introduites dans la construction et l'entretien des chaussées routières, et succès de ces mesures.</p> <p>Séminaire pour présenter et échanger les connaissances sur les innovations futures en cours d'étude.</p>

Enjeu D.2.5
Adaptation au changement climatique

<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Définir les éléments des chaussées routières exposés au changement climatique.</p> <p>Étudier les nouvelles stratégies d'adaptation.</p>	<p>Analyse faisant état des impacts potentiels sur les chaussées routières.</p> <p>Analyse des stratégies d'adaptation en cours d'élaboration.</p>

CT D.3 - Ponts routiers

Enjeu D.3.1 Inspections et méthodes d'auscultation non destructives	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Analyser l'information disponible sur les stratégies d'inspection pour l'évaluation de l'état des ouvrages d'art.</p> <p>Analyser les dernières techniques d'essais non destructifs pour l'auscultation.</p>	<p>Évaluation des méthodes les plus efficaces pour les inspections de ponts, en soulignant les éléments principaux du processus d'inspection.</p> <p>Rapport sur les techniques d'essais non destructifs les plus efficaces pour différents éléments structurels, en prenant en compte leurs coûts et leur complexité.</p>
Enjeu D.3.2 Évaluation de l'état des ponts routiers	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Étudier les différentes approches pour l'évaluation de l'état des ouvrages d'art, en prenant en compte la sécurité, les contraintes environnementales et l'accessibilité.</p> <p>Analyser les méthodologies pour évaluer les grands ouvrages d'art, notamment les ponts à haubans et les ponts suspendus.</p>	<p>Rapport sur les aspects clés ayant une influence sur l'évaluation des ouvrages d'art, et comment ceux-ci ont été traités par les autorités routières.</p> <p>Analyse des techniques d'évaluation pour ces ouvrages d'art, avec une étude des principaux problèmes.</p>
Enjeu D.3.3 Techniques d'entretien innovantes	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Étudier les nouvelles techniques de réhabilitation et d'entretien qui ont été utilisées récemment, sous l'angle de leurs coûts et de leur complexité notamment.</p>	<p>Études de cas, avec un résumé des avantages des approches innovantes.</p>
Enjeu D.3.4 Gestion des ponts en service	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Évaluer les différentes approches utilisées par un éventail d'administrations routières pour fixer les priorités de gestion des ponts.</p>	<p>Rapport sur la gestion des ponts mise en place par les autorités routières, incluant les petits et les grands ouvrages d'art, avec des commentaires sur les coûts et les compétences requises pour la gestion.</p>

Enjeu D.3.5
Adaptation au changement climatique

<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
Définir les éléments de ponts exposés au changement climatique. Étudier les nouvelles stratégies d'adaptation.	Analyse faisant état des impacts potentiels sur les ponts routiers. Analyse des stratégies d'adaptation en cours d'élaboration.

CT D.4 - Géotechnique et routes non revêtues

Enjeu D.4.1 Innovations en matière de traitement et d'utilisation des matériaux locaux	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Évaluer l'application des spécifications de performance d'utilisation finale.</p> <p>Analyser le type et la fiabilité des objectifs de performance qui peuvent être appliqués à l'évaluation de la performance des terrassements.</p> <p>Décrire les approches innovantes en matière d'utilisation des matériaux locaux.</p> <p>Promouvoir une approche commune dans les pays membres.</p>	<p>Conseils sur les approches innovantes qui peuvent être employées pour promouvoir l'emploi des matériaux locaux dans les terrassements et sur les routes non revêtues, en maximisant leur performance en fonction de l'usage prévu.</p> <p>Rapport de synthèse donnant des exemples de bonne pratique.</p>
Enjeu D.4.2 Innovations en matière de construction et d'entretien des routes non revêtues dans les pays en développement	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Analyser les innovations dans le domaine de la construction de routes non revêtues.</p> <p>Analyser le type et la fiabilité des méthodes de suivi et d'évaluation pour les routes non revêtues, par ex. pour le contrôle des terrassements et pour la priorisation des activités d'entretien.</p>	<p>Séminaire international et deux ateliers techniques sur les méthodes et approches d'évaluation existantes, illustrées par des exemples.</p>
Enjeu D.4.3 Adaptation au changement climatique	
<i>Stratégies</i>	<i>Produits</i>
<p>Définir les aspects de la géotechnique et des routes non revêtues exposés au changement climatique.</p> <p>Étudier les nouvelles stratégies d'adaptation.</p>	<p>Rapport sur les approches actuelles.</p>

4.3.5. Comité de la Terminologie

Enjeu Mise à jour de la base de données terminologiques de l'AIPCR	
Stratégies	Produits
<p>Mettre à jour la version actuelle de la base de données terminologiques, notamment par l'amélioration continue des versions française et anglaise des différents dictionnaires.</p> <p>Augmenter le nombre de versions linguistiques des différents dictionnaires, en liaison avec les pays membres de l'Association mondiale de la Route.</p>	<p>Amélioration de la rubrique Terminologie du site Internet de l'Association mondiale de la Route.</p>

5. OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE EN MATIERE D'ORGANISATION _____

5.1 INTRODUCTION

L'Association mondiale de la Route a établi un ensemble d'objectifs en matière d'organisation, qui vont l'aider à remplir sa mission. Ces objectifs ont été traduits en stratégies, qui se déclinent en résultats attendus (cf. 5.3) pour atteindre les objectifs.

Le rôle, les responsabilités et des termes de référence ont été précisés pour chaque Commission (cf. 5.2).

La responsabilité de chaque objectif en matière d'organisation a été attribuée à l'une des quatre Commissions de l'Association mondiale de la Route, à la conférence des Comités nationaux, au Secrétariat général ou au Comité exécutif. Ces missions apparaissent en dessous de chaque intitulé d'objectif, dans la partie 5.3.

5.2 RÔLES, RESPONSABILITÉS ET TERMES DE RÉFÉRENCE DES COMMISSIONS

5.2.1. Commission du Plan stratégique

La commission du Plan stratégique est responsable de la planification stratégique de l'Association mondiale de la Route, grâce à laquelle elle veille au développement et à la mise en œuvre du programme de travail de l'Association, conformément à sa vision, sa mission et ses valeurs.

Pour maintenir un déroulement efficace de la planification stratégique, la commission établit un plan d'action sur quatre ans à mettre en œuvre par le biais des thèmes stratégiques, des comités techniques, d'autres partenaires, et en particulier le Secrétariat général.

Le plan d'action comprend les aspects suivants :

- veiller au bon déroulement de la planification stratégique, grâce à la définition d'un calendrier pour le cycle de quatre ans, en s'attachant aux aspects de continuité entre les deux cycles ;
- surveiller le déroulement du programme de travail du cycle de quatre ans à partir du plan stratégique ;
- suivre la mise en œuvre du Plan stratégique et du programme de travail de manière régulière sur les quatre années ;
- procéder à des révisions du programme de travail pendant le cycle de quatre ans ;
- réviser le Plan stratégique de l'Association pour le prochain cycle de quatre ans, conformément au calendrier et par un large processus de consultation ;
- réviser la structure de l'Association mondiale de la Route - Commissions, thèmes stratégiques et Comités techniques - pour réaliser le Plan stratégique ;
- préparer et mettre au point les séances d'orientation stratégique et les séances spéciales pour le Congrès mondial de la route et le Congrès international de la viabilité hivernale ;
- autres projets et tâches que le Comité exécutif attribue ponctuellement à la commission.

5.2.2. Commission des Finances

La Commission des Finances est chargée de développer et de surveiller la mise en œuvre d'une stratégie de gestion financière pour l'Association mondiale de la Route. Elle est également chargée de superviser le système de comptabilité de l'Association, l'attribution de budgets pour ses diverses activités, et d'émettre des recommandations sur ces sujets.

Pour établir les documents comptables exigés, à savoir, le compte de résultats, le bilan comparé, les portefeuilles et le plan de développement, les bases du plan comptable normalisé de l'UE seront appliquées par le Secrétariat général.

Pour jouer son rôle et remplir ses responsabilités, la Commission établit un plan d'action de quatre ans à mettre en œuvre par le Secrétaire général.

Le plan d'action comportera les aspects suivants :

- définir le coût des projets menés par l'Association aussi clairement que possible ;
- définir une politique active de recettes et de dépenses pour répondre aux exigences opérationnelles de l'Association et pour réaliser les projets qu'elle développe, en particulier :
 - faire des propositions en matière de cotisations des membres,
 - définir des règles concernant l'aide financière aux Comités et Groupes de Travail,
 - définir des règles concernant l'aide financière pour les représentations officielles;
- faire appliquer le règlement concernant la Commission des finances, en particulier le rôle des contrôleurs de gestion ;
- apporter des conseils pour la gestion prudente des fonds de l'Association ;
- élaborer un plan financier glissant sur quatre ans ;
- recevoir de la part du comité local d'organisation les propositions de budget des congrès mondiaux de la Route et des Congrès internationaux de la Viabilité hivernale en matière de droits d'inscription au congrès, pour examen et approbation, et recommandation au Comité exécutif avant soumission au Conseil, y compris des propositions quant à la répartition des recettes nettes du Congrès entre le comité local d'organisation et l'Association mondiale de la Route ;
- autres projets et tâches que le Comité exécutif attribue ponctuellement à la commission.

5.2.3. Commission de la Communication et des Relations internationales

La Commission de la Communication et des Relations internationales est responsable de l'élaboration d'un plan d'action sur quatre ans, pour faciliter, promouvoir et renforcer le dialogue entre l'Association, les Comités nationaux, les membres actuels, les membres potentiels et les organisations internationales.

La Commission s'appuiera sur les travaux accomplis par les Commissions précédentes de la Communication et des Relations internationales. Elle sera chargée d'élaborer une stratégie de marketing et de communication pour l'Association qui présentera dans les grandes lignes les orientations des activités de l'Association dans ces domaines.

La Commission mettra en oeuvre un plan d'action qui couvrira les éléments de marketing, d'adhésion et de communication pour les aspects suivants :

- rôle de l'Association mondiale de la Route en tant que forum d'échange d'informations et de technologies,
- actions visant à augmenter le nombre de pays membres,
- suivi des relations de l'Association mondiale de la Route avec des organisations internationales et régionales ; élaboration de Protocoles d'accord le cas échéant ;
- mise en œuvre des décisions et résolutions relatives à la communication prises par les organes dirigeants de l'Association,
- résultats des travaux des Comités techniques et autres entités compétentes,
- superviser la révision des avantages actuels accordés aux membres, dans l'objectif de leur en apporter davantage ;
- propositions ayant pour but de renforcer l'image de l'Association ou de ses partenaires, grâce au développement d'activités de marketing ;
- accroître la participation des membres aux activités de l'AIPCR ;
- organisation du Concours des Prix AIPCR pour le Congrès mondial de la Route de 2011,
- autres projets et tâches que le Comité exécutif attribue ponctuellement à la Commission.

5.2.4. Commission des Échanges technologiques et du Développement

La Commission des Échanges technologiques et du Développement est chargée de la mise en place de la politique et de la stratégie de l'Association mondiale de la Route en matière d'échanges technologiques et de développement, conformément à sa vision, sa mission et ses valeurs. La Commission établit un plan d'action sur quatre ans à mettre en œuvre grâce aux différents partenaires et, en particulier, le Secrétariat général.

Ce plan d'action doit être coordonné avec celui de la Commission de la Communication et des Relations internationales pour éviter tout recouvrement ; il couvre les échanges technologiques et les éléments de développement, à destination des pays en développement et des pays d'économie en transition.

La Commission :

- supervise la politique de l'Association mondiale de la Route en matière de transfert de connaissances,
- développe et initie les contacts avec les instances internationales pour encourager la coopération, dans le domaine du transfert de connaissances ;
- veille à la gestion des programmes de séminaires de l'Association mondiale de la Route. Elle apporte des conseils sur la nature, les caractéristiques et la structure de chaque séminaire et en dresse des conclusions ;
- est responsable de l'utilisation du Fonds spécial de l'Association mondiale de la Route par des représentants de pays en développement ;
- assure la maintenance et la mise à jour du Répertoire des organismes de formation du site Internet de l'Association,
- entreprend d'autres projets et tâches que le Comité exécutif pourrait lui attribuer ponctuellement.

5.3 ENJEUX, STRATÉGIES ET RÉSULTATS POUR LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE EN MATIÈRE D'ORGANISATION

Objectif 1: *Gestion et fonctionnement de l'Association mondiale de la Route*

Améliorer en permanence la gestion et le fonctionnement de l'Association mondiale de la Route, de manière à fournir aux membres des services d'un bon rapport qualité/prix (confié au Comité exécutif et au Secrétariat général)

Enjeu 1.1 Améliorer l'efficacité du Conseil et du Comité exécutif	
Stratégies	Résultats
<p>Fournir au Conseil de meilleures informations pour l'aider à prendre ses décisions en matière de politique</p> <p>Tenir plus de réunions du Comité exécutif dans les pays en développement et en transition</p>	<p>Participation plus active des membres du Conseil lors des réunions</p> <p>Des décisions claires, et des réactions de gestion plus rapides</p>
Enjeu 1.2 Améliorer la communication entre les comités techniques, le Comité exécutif et le Conseil	
Stratégies	Résultats
<p>Confier la responsabilité de liaison et d'initiatives stratégiques à des membres désignés du Comité exécutif</p> <p>Donner des orientations aux Comités techniques quant aux priorités d'études par des réunions entre les coordinateurs de thème stratégique et les présidents et secrétaires des comités techniques, et en communiquant par le biais de la télématique et de l'Internet</p>	<p>Mieux se concentrer sur des sujets présentant un intérêt pour les décideurs</p> <p>Meilleure gestion des produits des Comités techniques et information du Comité exécutif sur les avis des experts</p>
Enjeu 1.3 Améliorer l'efficacité des comités techniques	
Stratégies	Résultats
<p>Adopter une approche orientée projet pour la définition des produits et la gestion des Comités techniques</p>	<p>Les productions répondent mieux aux besoins</p>

Objectif 2 : Coopération avec des organisations internationales et régionales

Promouvoir la coopération avec des associations régionales d'administrations routières, et avec des organisations internationales ayant des objectifs apparentés
(confié au Comité exécutif, à la Commission de la Communication et des Relations internationales et au Secrétariat général)

Enjeu 2.1 Améliorer la coopération avec des organisations internationales et régionales ayant des objectifs apparentés	
Stratégies	Résultats
<p>Inviter des représentants d'autres organisations professionnelles à participer au Conseil en tant qu'observateurs</p> <p>Développer des accords de coopération avec les organisations internationales et régionales appropriées</p> <p>Suivre les relations avec les organisations internationales et régionales, y compris la mise en œuvre des protocoles d'entente</p> <p>Faire participer d'autres organisations aux travaux des comités techniques</p> <p>Rechercher des collaborations dans des conférences portant sur des sujets spécifiques – séances conjointes</p>	<p>Meilleure analyse d'enjeux communs à plusieurs professions</p> <p>Meilleur emploi des ressources humaines et des connaissances, dans l'optique d'obtenir des productions plus nombreuses, de meilleure qualité, et de toucher un plus large public</p> <p>Réduire le chevauchement des tâches.</p> <p>Améliorer la participation des associations régionales et améliorer les échanges d'informations</p>

Objectif 3 : Réseaux de contacts personnels

Créer et encourager des réseaux de contacts personnels intéressants et efficaces sur le plan professionnel.

(confié au Secrétariat général)

Enjeu 3.1 Élargir les réseaux de contacts personnels pour les directeurs des routes et autres dirigeants	
Stratégies	Résultats
Favoriser des liens directs entre le Secrétariat général et les associations régionales d'administrations routières.	Une meilleure coordination entre l'Association mondiale de la Route et les activités se déroulant au niveau régional Meilleure compréhension des actions de l'Association mondiale de la Route

Objectif 4 : Gestion des Congrès mondiaux

Organiser des congrès qui soient des événements importants et intéressants pour dégager les orientations futures, pour développer les échanges de connaissances et les contacts entre membres de la communauté routière, et faire en sorte que les congrès soient viables du point de vue de l'Association mondiale de la Route
(confié au Comité exécutif et au Secrétariat général)

Enjeu 4.1	
Amélioration de l'efficacité des Congrès en ce qui concerne les échanges d'informations	
Stratégies	Résultats
Inciter à la tenue de séances prospectives Encourager la participation de toutes les parties prenantes, notamment des différentes catégories d'utilisateurs, et d'autres organisations internationales	Des congrès plus productifs et plus orientés vers les activités futures de l'Association mondiale de la Route Augmenter le nombre de membres Meilleure reconnaissance mutuelle
Enjeu 4.2	
Amélioration de la répartition géographique des conférences	
Stratégies	Résultats
Étudier les possibilités de coopérer avec d'autres organisations pour participer à des conférences régionales	Plus d'interaction entre les différentes régions Des activités dans plus de régions

Objectif 5 : Activités et visibilité au niveau national

Mettre en place et renforcer les activités et la visibilité de l'Association au niveau national

(objectif mené par la Conférence des Comités nationaux, avec l'appui de la Commission de la Communication et des Relations internationales).

Enjeu 5.1	
Améliorer l'échange d'information vers un public plus large	
Stratégies	Résultats
<p>Faire connaître les activités de l'Association grâce à des actions menées au niveau national par les Comités nationaux ou organisations correspondantes lorsqu'elles existent, et encourager la création d'un Comité national dans les autres cas.</p> <p>Renforcer les relations entre les Comités nationaux existants grâce à l'échange d'information sur les activités au niveau national et grâce à des événements organisés conjointement.</p>	<p>Davantage de professionnels des pays membres liés aux activités de l'Association mondiale de la Route dans le monde</p> <p>Réseaux professionnels plus efficaces</p>

Objectif 6 : Transfert de connaissances

Mettre au point des moyens pratiques pour des transferts de connaissances efficaces et productifs entre les pays

(Confié à la Commission des Échanges technologiques et du Développement)

Enjeu 6.1	
Superviser la politique de l'Association en matière de transfert de connaissances	
Stratégies	Résultats
<p>Élaborer une politique sur les meilleures méthodes de transfert de connaissances entre pays membres de l'Association mondiale de la Route</p> <p>Expliquer et promouvoir cette politique aux Premiers Délégués, aux Comités nationaux et aux Comités techniques</p>	<p>Une nouvelle approche du transfert de connaissances entre les pays membres</p> <p>Adhésion des pays membres à cette nouvelle approche du transfert de connaissances</p>
Enjeu 6.2	
Développer et engager des contacts avec les instances internationales sur le transfert de connaissances	
Stratégies	Résultats
<p>Définir les instances internationales avec lesquelles l'Association mondiale de la Route souhaite engager des contacts</p> <p>Établir des contacts avec des instances internationales afin de définir les opportunités de coopération ou de soutien mutuel</p>	<p>Des contacts intensifiés avec d'autres instances internationales</p> <p>Des projets conjoints avec un plus grand nombre d'organismes internationaux</p>
Enjeu 6.3	
Une utilisation responsable et efficace du Fonds spécial de l'Association mondiale de la Route	
Stratégies	Résultats
<p>Réviser et mettre à jour les politiques et les procédures d'application pour l'usage du Fonds spécial et les diffuser aux pays éligibles</p> <p>Encourager l'utilisation du Fonds spécial en conjonction avec les actions menées par l'Association au bénéfice des pays en développement</p>	<p>Augmentation de la participation et de la présence des professionnels routiers des pays en développement aux activités de l'Association mondiale de la Route</p> <p>Usage plus efficace des ressources financières de l'Association</p>

Enjeu 6.4

Gestion du programme de séminaires de l'Association mondiale de la Route

<i>Stratégies</i>	<i>Résultats</i>
<p>Contrôler l'application des directives sur les caractéristiques des séminaires, les résultats attendus, la pertinence pour les pays en développement, et l'aide financière apportée pour l'organisation des séminaires</p> <p>Préparer le programme de séminaires 2008-2011 en concertation avec les Comités techniques</p> <p>Coopérer avec le Secrétariat général pour aider les Comités techniques et les Comités nationaux et régionaux dans l'organisation des séminaires</p>	<p>Au moins deux séminaires par Comité technique dans des pays en développement ou à économie en transition pendant la période 2008-2011</p>

Objectif 7 : Communication avec les membres et les groupes externes

Augmenter la participation des gouvernements membres et augmenter le nombre de membres de la communauté routière qui tirent parti de l'Association mondiale de la Route, que ce soit par l'intermédiaire des Comités nationaux ou par une participation directe aux Comités techniques de l'Association mondiale de la Route.

(objectif mené par la Commission de la Communication et des Relations internationales)

Enjeu 7.1 Améliorer la communication avec les membres et avec les groupes externes	
Stratégies	Résultats
<p>Mettre au point une identité claire pour l'Association et mieux la faire connaître</p> <p>Développer et mettre en œuvre une stratégie de marketing ciblé pour les produits de l'Association mondiale de la Route</p> <p>Étudier des méthodes visant à attirer et fidéliser de nouveaux membres, notamment en améliorant les avantages réservés aux membres.</p> <p>Gérer le concours 2011 des Prix de l'Association mondiale de la Route</p>	<p>Intérêt porté à l'Association mondiale de la Route, stimuler et encourager de nouvelles adhésions, en particulier auprès des jeunes professionnels</p> <p>La communauté routière du monde entier est mieux informée sur l'expérience internationale en matière de routes et de transport routier, et sur les meilleures pratiques</p> <p>Augmentation du nombre de membres et meilleure fidélisation grâce à une plus grande satisfaction de la part des membres.</p> <p>Un public ciblé plus nombreux pour les publications et les produits de l'Association mondiale de la Route</p>

Objectif 8 : Publications et produits

Produire et diffuser des publications faisant autorité, impartiales et intéressantes, qui traitent de sujets routiers d'actualité.

(Confié à la Commission de la Communication et des Relations internationales)

Enjeu 8.1	
Superviser les publications et productions de l'Association mondiale de la Route	
Stratégies	Résultats
<p>Soutenir la revue "Routes/Roads" (définir les groupes cibles, politique éditoriale, mise en pages)</p> <p>Superviser la qualité des publications de l'Association mondiale de la Route et la présentation de ses produits</p> <p>Adapter en permanence le site Internet en tant qu'outil d'échange de connaissances</p>	<p>Les publications de l'Association mondiale de la Route seront appréciées et le lectorat augmentera</p> <p>Accessibilité accrue aux publications et produits de l'Association mondiale de la Route</p>

Objectif 9 : Gestion financière

Mettre la gestion financière transparente et rigoureuse de l'Association au service de ses objectifs et optimiser ses ressources pour faire face aux nouveaux défis
(confié à la Commission des Finances)

Enjeu 9.1 Mettre la gestion financière de l'Association au service de ses objectifs	
Stratégies	Résultats
Analyser le coût et le financement des projets de l'Association et contrôler leur exécution Développer une politique proactive de recettes et de dépenses pour répondre aux besoins opérationnels de l'Association et achever les projets qu'elle développe	Les membres ont une meilleure idée de l'utilisation de leurs cotisations. Assurer une couverture complète des coûts de fonctionnement et de la promotion des projets
Enjeu 9.2 Optimiser la performance des placements des fonds gérés par l'Association	
Stratégies	Résultats
Apporter des conseils pour la gestion prudente des fonds de l'Association et superviser la gestion Apporter des conseils pour l'établissement du budget annuel et d'un plan financier quadriennal couvrant la période du Plan stratégique	Être garant des actifs de l'Association Optimiser la gestion des avoirs
Enjeu 9.3 Assurer la transparence de la gestion financière	
Stratégies	Résultats
Assurer une représentation géographique équilibrée au sein de la commission des finances (malgré les difficultés de déplacement) Être garant du règlement de la commission des finances, en particulier du rôle des contrôleurs de gestion	Impliquer toutes les régions du monde dans la gestion financière de l'Association Maintenir un suivi indépendant du Secrétariat général grâce aux contrôleurs de gestion

Objectif 10 : Planification stratégique

Définir, élaborer et promulguer des politiques et des pratiques qui contribuent à une gestion et une utilisation plus sûre et plus efficace des réseaux de transport routier, dans un contexte de transport durable intégré
(confié à la Commission du Plan stratégique)

Enjeux Répondre aux besoins des membres en matière de nouvelles politiques et pratiques de technique routière et de transport routier, grâce à un programme de travail technique élaboré et suivi avec méthode		
	Stratégies	Résultats
10.1	Mettre en place un processus de planification stratégique formel grâce à l'établissement d'un calendrier de planification stratégique couvrant le cycle de quatre ans	Élaboration du Plan stratégique et du programme de travail dans les délais
10.2	Suivre le déroulement du programme de quatre ans à partir du Plan stratégique	Un programme de travail bien orienté et transparent, répondant aux besoins des membres
10.3	Suivre régulièrement la mise en oeuvre du programme de travail et coordonner les travaux de l'ensemble des Comités techniques	Un programme de travail qui ne se disperse pas et qui atteint ses buts
10.4	Suivre les révisions du programme de travail.	Un programme de travail souple qui tient compte des évolutions des besoins des membres et des sujets émergents
10.5	Réviser le Plan stratégique de la prochaine période de quatre ans par un large processus de consultation	Un Plan stratégique qui oriente un programme de travail à jour, pertinent et qui couvre les priorités des membres
10.6	Parallèlement à la révision quadriennale du Plan stratégique, revoir la structure de l'Association mondiale de la Route (Commissions, Thèmes stratégiques et Comités techniques)	Une structure adaptée au mieux à la réalisation efficace du programme de travail et des objectifs stratégiques de l'Association mondiale de la Route
10.7	Suivre la planification et l'orientation des séances d'orientation stratégique et des séances spéciales au Congrès mondial de la Route, et au Congrès international de la Viabilité hivernale	Compréhension commune des thèmes émergents, à la fois pour les administrations routières et pour la suite du programme de travail de l'Association mondiale de la Route

ANNEXES

1. GOUVERNEMENTS MEMBRES : 117 EN OCTOBRE 2008

Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Andorre
Angola
Arabie Saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Bangladesh
Belgique
Bénin
Bhoutan
Bolivie
Brésil
Bulgarie
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Canada
Canada-Québec
Cap Vert
Chili
Chine (Rép. Pop.)
Colombie
Congo (Rép. Dém.)
Congo (Rép.)
Corée (Rép.)
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Croatie
Cuba
Danemark
Dominicaine (Rép.)
Égypte
Équateur
Espagne
Estonie

Etats-Unis
Finlande
France
Gabon
Ghana
Grèce
Guatemala
Guinée
Honduras
Hongrie
Inde
Indonésie
Iran
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Kenya
Koweït
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Madagascar
Malaisie
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Moldavie
Monaco
Mongolie
Namibie
Népal
Nicaragua
Niger
Norvège
Nouvelle-Zélande
Ouganda

Ouzbékistan
Pakistan
Panama
Papouasie Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Salvador
Sénégal
Singapour
Slovaque (Rép.)
Slovénie
Sri Lanka
Suède
Suisse
Swaziland
Syrie
Tanzanie
Tchad
Tchèque (Rép.)
Thaïlande
Togo
Tonga
Tunisie
Turquie
Ukraine
Uruguay
Venezuela
Vietnam
Yémen
Zimbabwe

2. COMITÉS NATIONAUX : 38 PAYS EN OCTOBRE 2008

ALGÉRIE
ALLEMAGNE
ARGENTINE
AUSTRALIE (*)
AUTRICHE
BELGIQUE
BENIN
BURKINA FASO
CAMEROUN
CANADA
CANADA-QUÉBEC
CONGO
CORÉE
DANEMARK (**)
ESPAGNE
FINLANDE (**)
FRANCE
GRÈCE
HONGRIE
INDE
ISLANDE (**)
ITALIE
JAPON
MADAGASCAR
MALI
MAROC
MEXIQUE
NORVÈGE (**)
NOUVELLE-ZÉLANDE (*)
PORTUGAL
ROUMANIE
ROYAUME-UNI
SÉNÉGAL
République SLOVAQUE
SLOVÉNIE
SUÈDE (**)
SUISSE
République TCHÈQUE

(*) Austroads

(**) Nordic Road Association

3. PRÉCÉDENTS CONGRÈS MONDIAUX DE LA ROUTE ET CONGRÈS INTERNATIONAUX DE LA VIABILITÉ HIVERNALE

3.1 Congrès mondiaux de la Route

1908, Paris (France)	1910, Bruxelles (Belgique)
1913, Londres (Royaume-Uni)	1923, Séville (Espagne)
1926, Milan (Italie)	1930, Washington (USA)
1934, Munich (Allemagne)	1938, La Haye (Pays-Bas)
1951, Lisbonne (Portugal)	1955, Istanbul (Turquie)
1959, Rio de Janeiro (Brésil)	1964, Rome (Italie)
1967, Tokyo (Japon)	1971, Prague (Tchécoslovaquie)
1975, Mexico (Mexique)	1979, Vienne (Autriche)
1983, Sydney (Australie)	1987, Bruxelles (Belgique)
1991, Marrakech (Maroc)	1995, Montréal (Canada-Québec)
1999, Kuala Lumpur (Malaisie)	2003, Durban (Afrique du Sud)
2007, Paris (France)	

3.2 Congrès internationaux de la Viabilité hivernale

1969, Berchtesgaden (Allemagne)	1971, Valloire (France)
1973, Jyväskylä (Finlande)	1975, Salzburg (Autriche)
1978, Dobbiaco (Italie)	1982, Davos (Suisse)
1986 Tampere (Finlande)	1990, Tromsø (Norvège)
1994, Seefeld (Autriche)	1998, Luleå (Suède)
2002, Sapporo (Japon)	2006, Turin-Sestrières (Italie)